

FICHE CREEE

FICHES CREEES

Guilton

Nom : **Guilton**
 Prénoms : *Constant Joseph* Surnom :
 ÉTAT CIVIL
 Né le *14 Novembre 1882* à *S^t Georges d'Espéranche* canton
 d' *Heyrieux* département d' *l'Isère* résidant
 à *S^t Georges d'Espéranche* canton d' *Heyrieux* département
 d' *l'Isère* profession de *Cultivateur maison*
 fils de feu *Joseph* et de *Thérèse Catharine* domiciliés
 à *S^t Georges* canton d' *Heyrieux* département d' *l'Isère*
 N° *51* de tirage dans le canton d' *Heyrieux*

Numéro matricule du recrutement : **230**
 Classe de mobilisation : *1902*
 SIGNALEMENT
 Cheveux *et* sourcils *châtains clairs*
 yeux *châtains* front *ordinaire*
 nez *assez* bouche *normale*
 menton *roud* visage *ovale*
 Taille : 1 m. *61* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :
 Degré d'instruction : (générale (1)) *2*
 (militaire (2))

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
*Affilié aux Caisses ambulances 1915 du 25 au 29 octobre 1915
 au Centre hospitalier de Fleury - Oise du 30 octobre au 4 novembre 1915 - à l'hôpital de Troyes du 5 au 10 novembre 1915 - ambulances 1915 du 11 au 14 novembre 1915 - en convalescence 10 jours
 Blessé à l'ambulance 4/55 du 21 août 1917 au 2 octobre 1917 - à l'Hôpital de Bourges S.P. 233 du 19 au 4 octobre 1917 - à l'hôpital auxiliaire n°1 de Chagny de 4 au 18 octobre 1917*

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. *94^e Rég^t d'Infanterie - 14^e Division de Cray*
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Régiment d'Infanterie - Lyon Bourgoin - Régiment d'Infanterie - Fleury Oise*
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *99^e Rég^t d'Infanterie*
 AFFECTATIONS d'après guerre *99^e Rég^t d'Infanterie - 99^e Rég^t d'Infanterie*

Guilton Constant date 1902 N° 230
 Arrivé au Corps le *22 août 1914* - *12 août 1914* Grosjeu
 pour service auxiliaire B.D.G. avec grat. par la Com^e de réforme de Fleury du 29 décembre 1917 pour un plaie pénétrente du thorax par balle, vaste cicatrice opératoire de 19 cm. adhérence rigide des lambeaux, gêne fonctionnelle dans les mouvements d'élevation de la cage thoracique. *Staup Arnoux N. N. 6* le 1^{er} sept 1914.
 Epave (fracture du coude par éboulement) le 5 octobre 1915
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 99^e Rég^t d'Inf. du 30 août au 21 septembre 1909
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le 99^e Régiment d'Inf. du 19 Avril au 5 Mai 1911

LOCALITES SUCCESSIVES HABITEES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.

Dates	Communes	Substitutions de région.	10 départements de R. résidence.
<i>16th 1906</i>	<i>Bonnefamille</i>	<i>Tierce</i>	<i>R</i>
<i>14th 1910</i>	<i>Cray et l'Isère</i>	<i>Tierce</i>	<i>D</i>

Passé dans l'armée territoriale le *1^{er} juillet 1916* Epave blessé le *21 août 1917*
 Classe service auxiliaire proposée pour grat. de 10% d'incapacité, par la Com^e de réforme des Fleury-Oise du 14 mars 1919 pour une vaste cicatrice du parties molles de la région pour blessure de guerre et amputé dans les jambes le 15 mars 1918 (O.C.C. n° 11 du 11 octobre 1915) Maintenu en service auxiliaire B.D.G. par la Com^e de réforme de Fleury du 11 janvier 1917 (O.C.C. n° 11 du 11 octobre 1915) Admis à la qualification de 1^{er} par décision ministérielle du 25 décembre 1915 notifiée le 24 janvier 1917 sous le n° 3241. *1^{er} 1919* en congé illimité de démobilisation 3^e échelon - N° 3502
 par la décision du 99^e Rég^t d'Infanterie
 retiré à *Bonnefamille* Affilié au 99^e Rég^t d'Inf.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME A PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>1^{er} Nov 1906</i>	<i>1^{er} Nov 1916</i>	<i>1^{er} Nov 1917</i>	<i>1^{er} Nov 1918</i>	<i>1^{er} Nov 1918</i>
<i>1^{er} Oct 1910</i>	<i>1^{er} Oct 1910</i>	<i>1^{er} Oct 1910</i>	<i>1^{er} Oct 1910</i>	<i>1^{er} Oct 1910</i>
		<i>1^{er} Oct 1910</i>	<i>1^{er} Oct 1910</i>	<i>1^{er} Oct 1910</i>

4 Oct 1915 Blessé aux Moulons bras cassé d'entrée face postérieure, bras d'entrée de gauche, par balle.
5 Oct. 1915 Blessé à la tête par balle.
30 août 1915 Blessé à la tête par balle.
1^{er} juillet 1916 Blessé à la tête par balle.
20 août 1917 Blessé à la tête par balle.
21 août 1917 Blessé à la tête par balle.
14 Mars 1918 Blessé à la tête par balle.
 Arrivé au Collège de Concoeur, Reims par la décision ministérielle (J.O. du 11-1-30 N° 3050)

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Genr. - Registre matricule. - 9-39-1502.

FICHE CREEE

FICHES CREEES

Guilton

Nom : **Guilton**
Prénoms : *Constant Joseph* Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **730**

Classe de mobilisation : **1902**

ÉTAT CIVIL

Né le *14 Novembre 1883* à *St Georges d'Espéranche*, canton d' *Heyrieux*, département de *l'Isère*, résidant à *St Georges d'Espéranche*, canton d' *Heyrieux*, département de *l'Isère*, profession de *Cultivateur maison* et fils de feu *Joseph* et de *Thérèse Catherine*, domiciliés à *St Georges*, canton d' *Heyrieux*, département de *l'Isère*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et* sourcils *châtains clairs*
yeux *châtains*, front *ordinaire*
nez *assez*, bouche *moyenne*
menton *rond*, visage *ovale*
Taille : 1 m. *61* cent. Taille rectifiée : 1 m. *61* cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

N° *51* de tirage dans le canton d' *Heyrieux*

Degré d'instruction : (générale (1)) *2*
(militaire (2))

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Officiant. Exéc. ambulances 1915 du 25 au 29 octobre 1915 au Centre hospitalier de Fleury - Oise du 30 octobre au 4 novembre 1915 - à l'hôpital de Troyes du 5 au 10 novembre 1915 - ambulances 1915 du 11 au 14 novembre 1915 - en convalescence 10 jours - Exéc. Blessé à l'ambulance 4/55 du 21 août 1917 au 2 octobre 1917 - à l'HOT de Bouleaux S.P. 223 du 13 au 14 octobre 1917 - à l'hôpital auxiliaire n° 1, Lépans du 14 au 18 octobre 1917 -

Dans l'armée active. *99^{reg} d'infanterie 14^{ch} Chardun du Cray*
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Régiment d'Infanterie 1^{er} Lyon Drogon 24356 Régiment d'infanterie 29^{reg} de flammes orange*
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *99^{reg} d'infanterie*
AFFECTATIONS d'après guerre *29^{reg} d'infanterie 29^{reg} d'infanterie*

LOCALITES SUCCESSIVES HABITEES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.

Date.	Communes.	Subdivisions de région.	Classe de mobilisation.
16 ^{juin} 1906	Bonnefontaine	Tierce	R
14 ^{juin} 1906	Chazelle	Tierce	D

Guilton Constant date 1902 N° 730
Arrivé au Corps le *29 août 1914* - *12 août 1914* Grosjeu pour service auxiliaire B.D.G. avec grat. par la Com. de réforme de Tierce du 29 décembre 1917 pour une plaie pénétrente du thorax par balle, vaste cicatrice opératoire de 15 cm. adhérence rigide des parois, gêne fonctionnelle dans les mouvements d'élevation de la cage thoracique. (Staup Arnoux N. N. 6. le 1^{er} sept 1914. - Exécuté (fracture du coude par éboulement) le 5 octobre 1915 (3^{es} accom) 1^{re} période d'exercices dans le 99^{reg} d'inf. du 30 août au 21 septembre 1909. A accompli une 2^e période d'exercices dans le 99^{reg} Régiment d'Inf. du 19 Avril au 5 Mai 1911. Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} juillet 1916. Exécuté blessé le 21 août 1917. Plaie service auxiliaire, proposée pour grat. de 1^{er} cat. 10% d'incapacité, par la Com. de réforme de Fleury - Oise du 14 mars 1919 pour une vaste cicatrice des parties molles de la région pour blessure droite, blessure de guerre. Révisé dans 1902.

*16.3.18
12.8.14
2.7.3 1902. 730*

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME A PASSÉ DANS				DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
1 ^{er} Nov 1906	1 ^{er} Nov 1916	1 ^{er} Nov 1916	1 ^{er} Nov 1916	1 ^{er} Nov 1916
1 ^{er} OCTOBRE		OCTOBRE	1 ^{er} OCTOBRE	1 ^{er} OCTOBRE
			1925	1950

Cambrésis	Blessés. Citations. - distinctions -
Centre Allemagne du 12 août 1914 au 14 mars 1918	Blessé le 20 octobre 1916 devant le fort de Lauze (plaie sans doute plaie pénétrante au bras gauche)
double	plaie pénétrante cuisse droite par éclats d'obus. - Blessé le 24.8.1917 à Baret-au-Bac. - Plaie épave double au moment d'être évacué d'urgence avec postérieure, bras gauche de sortie par balle, (Cte la n° 191 du 19 ^{reg} du 27 ^{oct} 1917. - Crie bon français d'instinct et de joie. - Blessé un membre gauche à Verdun le 24 oct 1916 a été blessé 1 ^{er} d'instinct une seconde fois le 24.8.1917 en faisant son devoir. - Citations de guerre d'Etat de bronze. (75 pp)
Subsist. double 12 août 1914	
Armes N. N. 6 31 août 1914	
double 1 ^{er} sept 1914	
double 4 oct 1915	
double 5 oct. 1915	
double 30 août 1915	
Armes N. N. 6 1 ^{er} juillet 1916	
double 20 août 1917	
double 21 août 1917	
double 14 Mars 1918	
Service au Collège de Concorde de Fleury - Oise pour la Médaille de la Patrie (S.O. du 11-1-50 N° 3050)	

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Genre. - Registre matricule. - 9-39-1502.

FICHE CREEE

FICHES CREEES
Guillon

Nom : **Guillon**
Prénoms : *Constant Joseph* Surnom :

Numéro matricule du recensement : **730**
Classe de mobilisation : **1902**

ÉTAT CIVIL.

Né le **14 Novembre 1882** à **St Georges d'Espéranche**, canton d' **Heyrieux**, département de **l'Isère**, résidant à **St Georges d'Espéranche**, canton d' **Heyrieux**, département de **l'Isère**, profession de **Cultivateur** et de **Maçon**, domiciliés à **St Georges**, canton d' **Heyrieux**, département de **l'Isère**

SIGNALEMENT.
Cheveux *et* sourcils *châtains clairs*
yeux *châtains*, front *ordinaire*
nez *moyen*, bouche *moyerne*
menton *roud*, visage *sabé*
Taille : 1 m. **61** cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

N° **51** de tirage dans le canton d' **Heyrieux**

Degré d'instruction : (générale (1))
(militaire (2))

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Affecté aux Soins ambulances 1915 du 25 au 29 octobre 1915 au Centre hospitalier de Fleury s Oise du 30 octobre au 4 novembre 1915 - à l'hôpital de Troyes du 5 au 10 novembre 1915 - l'ambulance 1915 du 11 au 14 novembre 1915 - en convalescence 10 jours Soins blessés à l'ambulance 4/55 du 21 août 1917 au 2 octobre 1917 - à l'HÔP de Boulers S.P. 223 du 2 au 4 octobre 1917 - l'hôpital auxiliaire n°1 de Châlons du 4 au 18 octobre 1917

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active. **99^e rég^t d'infanterie**
14^e Division du Train
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. **Régiment d'Infanterie**
Lyon Dragon
Rég^t d'Infanterie

La Médaille Militaire (Réserve) lui a été conférée par décret du 11 avril 1930. (y. O. du 2 mai 1930)

Guillon Constant
date **1902** N° **730**
1902 - 730

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
AFFECTATIONS d'après guerre
99^e rég^t d'infanterie
99^e Rég^t d'infanterie

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILES OU DE RÉSIDENCE.

Dats.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile de résidence.
16 th 1906	Bonnesfontaines	Tierce	R
14 th 1906	Chez St Martin	Tierce	D

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans l'armée territoriale le **15 octobre 1931**

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME A PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
1 Nov 1906	1 Nov 1906	1 Nov 1906	1 Nov 1906	1 Nov 1906
1^{er} OCTOBRE	1^{er} OCTOBRE	1^{er} OCTOBRE	1^{er} OCTOBRE	1906
			1908	1908
				1930

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1897.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Genre. — 9 - 39 - 1402. — Registre matricule.